

**COMPTE RENDU de la SEANCE du CONSEIL SCIENTIFIQUE et PEDAGOGIQUE
de L'IUFM de MIDI-PYRENEES – Séance du 7 décembre 2004**

ORDRE DU JOUR :

1. *Approbation du Compte rendu du CSP du 24 septembre 2004*
2. *Accueil des nouveaux élus et résultats des élections*
3. *Election du Président du CSP*
4. *Recherche collaborative*
 - a. *Présentation des projets*
 - b. *Sélection des projets*
5. *Innovation pédagogique*
 - a. *Objectifs*
 - b. *Appel d'offre*
6. *Rôle du CSP en matière d'évaluation*
 - a. *Travail en commun DA/Commissions*
 - b. *Formation sur l'évaluation*
 - c. *Evaluation des formés*
 - d. *Séminaire des 7 et 8 février 2005*
 - e. *e-portfolio*
7. *Mise en place d'une Commission Culture*

LISTE DES MEMBRES

Présidait la séance : M. Courvoisier avant l'élection du Président, puis A. Terrisse dès son élection

Etaient présents :

V. Albagnac, M.F. Amare, A. Barelli, R. Beaupin, M. Courvoisier, J. Decroq, V. Delpeyroux, E. de Saxcé, E. Figue, A. Font, F. Grezes-Rueff, I. Laurencot-Sorgius, Y. Maulat, S. Mondon, V. Paolacci, D. Pelissier, M. Pontier, B. Rafalowicz, E. Roux, M. Sabarthes, J.P. Sicre (*représentant P.Y. Pellefigue*), S. Soula, A. Terrisse, J. Vidard, M. Zarrouati.

Avaient donné procuration :

B. Paillassa et P. Roques à M. Courvoisier, G. Astoul et J. Jorge à F. Grezes Rueff, P. Boulanger à M.F. Amare, M.F. Calmettes et S. Guardia Gonzalez à V. Paolacci, G. Dubois à B. Rafalowicz, M. Vignoles à E. De Saxcé.

Etaient également présents :

Mmes et M.M. les Directeurs Adjointes : M. Carral, J.M. Chainet, C. Laharie, R. Pouget, B. Segard, C. Valade.

MM. les Chargés de Mission : Y. Ardourel, J.Y. Léna

M. le Secrétaire général : J.C. Augistrou - M. O. Caudron, *Conservateur en Chef des Bibliothèques*

Etait invité : A. Tricot (*pour le point 4*)

SYNTHESE DES DEBATS

I – APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CSP DU 24 septembre 2004

Le compte-rendu, élaboré par E. De Saxcé, est soumis à l'approbation du conseil. Celui-ci, n'appelant aucune observation particulière, est adopté à l'unanimité.

II – ACCUEIL DES NOUVEAUX ELUS ET RESULTATS DES ELECTIONS

J.C. Augistrou présente les résultats des élections par correspondance. Le taux de participation est identique aux années précédentes (environ 30%). La participation est meilleure que dans les universités (5 à 10%). Cette année, sept listes étaient en compétition. C'est la première fois qu'il y a autant de listes en présence. Le Snetaa obtient 2 sièges cette année contre 1 siège l'année précédente. Les nouveaux élus, au nombre de sept, sont invités à se présenter.

André Terrisse siège en remplacement de Claudine Garcia Debanc, démissionnaire.

M. Courvoisier informe les membres du Conseil des différentes procurations qui ont été attribuées.

III – ELECTION DU PRESIDENT DU CSP

Deux candidatures ont été déposées : celles de M. François Grèzes-Rueff et de M. André Terrisse.

3.1 Présentation de sa candidature par **François Grèzes-Rueff**, Maître de conférences en histoire. Il présente son parcours professionnel et rappelle son attachement à l'établissement depuis sa fondation. Il actualise sa profession de foi en soulignant les avantages et inconvénients du projet de nouveau statut de l'IUFM.. Il se propose de dynamiser les équipes et de faire un état des lieux. Le CSP a un rôle très important à jouer avec l'équipe de direction.

3.2 Présentation de sa candidature par **André Terrisse**, Professeur des Universités en Sciences de l'éducation, Directeur du Gridife (ERTe46). Il présente son parcours professionnel et sa participation à de nombreux conseils. Il souligne l'enjeu considérable que va constituer la loi d'orientation en posant les questions délicates de l'articulation entre l'IUFM et l'Université. Il souhaite une politique de recherche ambitieuse, et un développement de l'articulation entre recherche et formation.

Le vote suit la présentation des candidatures.

Résultat du vote :

André Terrisse : 25
François Grèzes-Rueff : 7
Blanc 1

3.3 Candidature des formés à la vice-présidence du CSP

Deux candidats se déclarent : Denis Pelissier (SNETAA) et Rizlane Beaupin (FSU)

Résultat du vote :

Rizlane Beaupin : 25
Denis Pelissier : 7
Blanc 1

◆ **DÉCLARATION SOLENNELLE DE LA FSU sur la journée de grève des personnels de l'éducation** par Elisabeth Roux

Le texte de la déclaration est joint en annexe.

André Terrisse remercie les membres du CSP du vote qui vient d'avoir lieu et prend la présidence du Conseil.

IV – PRESENTATION DES PROJETS DE RECHERCHE COLLABORATIVE

Suite à l'appel d'offres pour recherches collaboratives, trois projets ont été déposés, deux projets sont présentés au CSP. Un financement à hauteur de 5 000 euros est prévu.

4.1 Présentation par André Tricot du projet intitulé « *Le cycle conception – évaluation des modules de formation à distance, application à la formation des maîtres en Maintenance des Véhicules Automobiles et en mécanique* ». L'objectif est de faire évoluer les compétences au sein de l'IUFM dans l'esprit d'une démarche qualité. Il est prévu de publier un article et de réaliser deux communications. La demande de financement est de 5 000 euros.

La discussion s'ouvre

José Decroq s'interroge sur le transfert possible dans d'autres disciplines.

Marc Courvoisier s'interroge sur les applications vers les étudiants et les stagiaires de l'IUFM et sur la possibilité d'évaluer la démarche qualité

André Tricot apporte des réponses sur ces points et s'engage à faire le point l'année prochaine.

4.2 Présentation par Yves Ardourel du projet intitulé « *Etude les conditions d'intégration de modules de formation à distance dans le cadre des formations scientifiques* ». Cette recherche pose la question de l'hybridation et la complémentarité entre les modalités pédagogiques de nature différente. La participation à trois manifestations scientifiques est prévue. Le montant total de l'aide demandée est de 5 000 euros.

La discussion s'ouvre

Marc Courvoisier pense que ce projet ne répond pas au cahier des charges qui a été mis au point et diffusé, concernant les Recherches collaboratives.

Roland Pouget indique que ce projet est plus adapté pour un financement dans le cadre des projets d'innovations pédagogiques

Yves Ardourel répond que cette recherche a un impact sur les contenus de formation de formateurs, donne des éléments de réflexion sur les choix de plate-forme de l'e-learning pour l'IUFM.

Proposition de vote :

Après discussion, André Terrisse propose aux membres du Conseil de se déterminer sur la proposition suivante :

- donner un aval au premier projet.
- surseoir à la décision concernant le second et le soumettre à nouveau en commission recherche.

Résultat du vote : unanimité moins une abstention

V – PRESENTATION DE L'APPEL D'OFFRE CONCERNANT L'INNOVATION PEDAGOGIQUE

Marc Courvoisier rappelle le financement important des TICE dans le cadre du contrat d'établissement.

Il est important de définir des objectifs. Le débat sur l'innovation pédagogique se poursuit.

En s'appuyant sur le travail des commissions : formation et recherche, le prochain CSP doit pouvoir élaborer un prochain appel d'offres.

VI – RÔLE DU CSP EN MATIÈRE D'ÉVALUATION

Roland Pouget présente le séminaire des 7 et 8 février 2005 qui aura pour thème *La formation des stagiaires à l'évaluation*.

Est abordé l'évaluation de leur formation par les formés. L'objectif est d'avoir une vision exhaustive de la façon dont les stagiaires ont perçu leur formation. Actuellement, les questionnaires en ligne sont peu renseignés : le taux de réponses est d'environ 15%.

Marc Courvoisier propose de travailler sur un document interne de deux pages maximum, lié au document relatif à l'E. Q. P. (Epreuve de Qualification Professionnelle) et détachable. Ceci, afin d'obtenir 100% de réponses.

Il est souhaité la participation de la commission de la vie étudiante. Un débat s'ouvre sur la forme que doit prendre le questionnaire et sur l'obligation de renseigner le questionnaire. Quelle incidence pour les stagiaires ?

Elisabeth Roux propose d'envisager le questionnaire comme un acte de formation finale pour des enseignants devenus titulaires.

André Terrisse indique que la proposition du questionnaire est retenue, de ne pas multiplier les questionnaires et de les rendre complémentaires.

- Le point sur le e-portfolio est reporté au prochain CSP

VII – MISE EN PLACE D'UNE COMMISSION CULTURE (présenté par Olivier Caudron)

Proposition est faite de créer une commission culture chargée d'organiser et de développer ces activités. L'intention est de regrouper les activités culturelles au sein de l'établissement et de donner une visibilité plus grande. Il est demandé d'être plus explicite sur la composition de la commission et de le travailler en commission des structures, charge à Olivier Caudron d'instruire le dossier de la commission culture.

VIII – DEMANDE DE FINANCEMENT POUR UN COLLOQUE

Un colloque intitulé : *Une autre idée de l'école : l'oral et l'écrit en question*, aura lieu, à l'IUFM, le 9 mars 2005 à l'initiative de l'An@é, (Association des Acteurs de l'école). Une participation financière de 2 000 euros est demandé à l'IUFM.

A la question "Acceptez-vous de financer de 2 000 euros ?", le CSP répond positivement.

La séance est levée à 12 h 15

DECLARATION FSU

Au nom de la FSU, je souhaite faire une déclaration courte pour rappeler que 8 syndicats de la FSU ainsi que l'UNSEN-CGT appellent aujourd'hui les personnels à faire grève afin de manifester leur opposition :

- au projet de loi sur l'Education
- aux mesures prises notamment en ce qui concerne la gestion des carrières des personnels

En effet, toutes les propositions répondent à deux exigences libérales :

- d'abord un tri social accru des élèves et la subordination de la formation à l'économie
- deuxième exigence : diminuer le nombre de fonctionnaires et mettre au pas cette catégorie

De plus, sous prétexte d'adaptation aux différences et d'individualisation des parcours, la loi - si son contenu reste identique au projet - risque de mettre en place l'exclusion et la sélection dès le collège.

C'est pourquoi aujourd'hui, par cette action de grève, les personnels expriment leur exigence d'une toute autre politique pour l'Ecole.

CAHIER DES CHARGES SUR LES RECHERCHES COLLABORATIVES

Préambule :

Un certain nombre d'éléments, comme les attendus du projet d'établissement, le fonctionnement actuel de l'INRP et la reconnaissance des deux équipes de recherche à l'IUFM Midi-Pyrénées, concourent à proposer la mise en place d'une mission qui aurait pour tâche de développer une articulation entre la recherche et la formation par l'incitation et le suivi de « recherches collaboratives » (expression utilisée par les Québécois). Sa fonction serait de permettre une collaboration de recherche entre des enseignants-chercheurs de l'IUFM Midi-Pyrénées et des formateurs volontaires.

Son principe a été approuvé par la commission recherche et le CSP de Juin 2004.

1. OBJECTIFS :

Mettre en place des recherches sur la formation à l'IUFM, grâce à des équipes « mixtes », appelées « collaboratives » par les anglo-saxons, constituées d'enseignants-chercheurs et d'enseignants de « terrain », du premier ou du second degré, impliqués dans la formation des enseignants.

Produire des connaissances relatives à ces processus de formation, grâce à des observations de situation de formation ou de classe, *in situ*, afin de décrire, et peut être de mieux comprendre, la logique de fonctionnement des formateurs ou des enseignants débutants, leurs difficultés, mais aussi les ressources qu'ils mobilisent dans des situations d'enseignement.

Utiliser ces connaissances produites pour développer des plans de formation qui les intègrent, voire les transforment. Extraire des données de la recherche à des fins de formation est toujours une opération délicate dans la mesure où le passage d'un champ de connaissance à un champ de pratiques doit être maîtrisé. Mais cette question a déjà été traitée dans d'autres disciplines, pour qu'une tentative fructueuse puisse être tentée dans le secteur de la formation à l'IUFM Midi-Pyrénées.

2. CADRE :

Première exigence : le choix d'un objet de recherche sur la formation des enseignants, en particulier les débutants (car ce sont ceux qui sont formés par l'IUFM)

Exemple : la compétence à évaluer chez les PLC2.

Deuxième exigence : l'objet de recherche doit être en rapport avec les orientations scientifiques d'une des deux composantes de recherche reconnues par le Ministère (ERT 34 : « Hypermédias et apprentissages » et ERTe 46 « GRIDIFE »)

Troisième exigence : la composition de l'équipe doit comprendre au moins deux enseignants-chercheurs d'une même équipe et deux ou trois enseignants du premier ou du second degré.

Quatrième exigence : le projet est expertisé par le CSP et sa commission recherche. Seuls deux projets nouveaux peuvent être financés par année universitaire, à hauteur de 2500 euros par an et par projet (matériel fongible, photocopies et rétributions des personnels enseignants)

et sera réévalué tous les ans jusqu'au rapport définitif, rendu à la fin de la deuxième année de fonctionnement.

3. CRITERES D'ATTRIBUTION (à discuter en CSP)

Le choix des deux projets subventionnés en 2004 tiendra compte de :

- leur cohérence interne et leur rapport aux entités de recherche reconnues,
- leur faisabilité dans les temps proposés par le CSP, soit deux ans de fonctionnement, rapport compris.
- les retombées concrètes sur les plans de formation à l'IUFM Midi-Pyrénées,
- l'articulation au projet d'établissement.

4. ECHEANCIER

2004-2005	2005-2006	2006-2007
Deux équipes retenues : A et B	A et B	
	Deux équipes retenues : C et D	C et D
		Deux équipes retenues : E et F....

5 DOSSIERS :

Chaque demande devra faire valoir les critères énoncés et, en particulier :

- l'appartenance à l'un des laboratoires reconnus,
- la justification de l'utilisation des sommes demandées (5000 euros pour deux ans) par une évaluation du coût global de l'étude,
- l'impact que cette recherche va avoir sur les dispositifs de formation.

Les dossiers sont à adresser à A Terrisse pour le 2 Novembre 2004.